DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Turkménistan | Tourisme sur passeport option formulaire

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa :** Signé, valable 6 mois après la date de retour, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

☑ **2 Copies des pages d'identité du passeport :** Correspondant à la double page où se trouve la photo.

☑ **1 Copie d'un Justificatif de voyage Aller-Retour détaillé (ex : attestation d'agence, billets d'avion, confirmation de réservation des vols) :** Ce Justificatif de voyage doit mentionner le nom du voyageur, n° de vol ou voyage, la compagnie de transport, les dates et les destinations. [Ou 1 Copie d'un justificatif aller et d'un justificatif de continuation, avec copie du visa du pays de continuation.]

☑ **2 Photos en original couleur :** Identiques et récentes.

☑ **1 Copie d'une Attestation d'Assurance séjour :** Couvrant les frais médicaux pendant le séjour.
RapideVisa peut vous fournir une assurance Mutuaide (Groupama) reconnue par les autorités, couvrant le rapatriement et 100.000 € de frais médicaux d'hospitalisation. Vous pouvez la commander pendant votre commande de visa, ou ultérieurement dans notre rubrique "Assurances séjours". Nous joindrons l'attestation à votre dossier après sa réception, et nous vous la transmettrons avec votre commande.

☑ **1 Lettre d'invitation au Turkménistan (bon d'échange) :** Délivrée par une agence touristique turkmène agrée. Ou 1 Réservation d'hôtel obligatoirement visée par le Ministère des Affaires Etrangères de Turkménistan.

☑ ***Procédure à effectuer sur place :*** En cas de séjour supérieur à 3 jours, il faut vous enregistrer auprès du service des Migrations.